

par Pie X dans son Exhortation: "Il y en a qui pensent, qui osent même enseigner que le mérite d'un prêtre consiste uniquement à se dépenser sans réserve au service du prochain; c'est pourquoi, laissant presque entièrement de côté ces vertus par lesquelles l'homme travaille à sa propre perfection (et qu'ils appellent pour cela vertus passives), ils prétendent qu'il faut consacrer toutes ses forces et tout son zèle à cultiver et à pratiquer les vertus actives." Non, si le prêtre doit sanctifier les autres, il doit d'abord se sanctifier lui-même.

Et ici, évidemment, nous touchons à une différence capitale entre le code des lois ecclésiastiques et les codes civils. Ceux-ci se contentent de l'extérieur: faites ceci, ne faites point cela. La société civile en effet n'a d'autre but que le bien temporel de l'humanité, et pour obtenir ce bien, il suffit que l'ordre extérieur soit exactement observé. Mais l'Eglise elle, a pour mission le salut des âmes, sa fin est de conduire l'homme à la bénédiction éternelle. Le chemin pour y arriver est la pratique de la vertu. Rien donc d'étonnant que l'Eglise impose à ses ministres l'obligation d'une grande sainteté intérieure.

D'ailleurs la sainteté extérieure sans la sainteté intérieure n'est pas sincère; elle est plutôt une hypocrisie. Dieu et l'Eglise ne peuvent s'en contenter.

*Eisque virtute et recte factis in exemplum excellere.* Les clercs doivent briller comme des exemples par leur vertu et leurs bonnes actions, ainsi que le recommandait avec tant d'instance saint Paul à ses chers disciples, Tite et Timothé: *In omnibus te ipsum præbe exemplum bonorum operum* (Tit., II, 7). Et: *exemplum esto fidelium in verbo, in conversatione, in caritate, in fide, in castitate* (I Tim., IV, 12).

Non, il ne suffit pas au prêtre de se sanctifier individuellement, il doit travailler aussi à sanctifier les autres, à les attirer au bien par ses exemples: *Sic luceat lux vestra coram hominibus; ut videant opera vestra bona, et glorificant Patrem vestrum...* (Matth., V, 16).

Ailleurs le droit s'occupe des moyens par lesquels le prêtre prendra soin de son troupeau: prédications, catéchismes, conférences, missions etc... Mais il est évident que tout le